

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 1<sup>er</sup> décembre 2016

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Chevalier, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

**Absents excusés** : Mme Levesque, MM. Bodin et Sorin

### Voirie – Urbanisme

**Maine et Loire Habitat** - Une haie bocagère va être plantée entre les futurs logements et la route départementale. Montant du Devis Nature & Création : 4 024.80 € TTC

**Plan d'eau** - Le petit local de la pompe de l'étang va être recouvert d'un bardage bois. Les travaux seront réalisés par les employés communaux.

**Matériel** - Un devis pour une brosse-balai à installer sur le chargeur frontal a été demandé.

**Questions diverses** - Une rencontre est prévue avec l'entreprise Bouchet pour régler le problème des bouches d'égout.

**Lotissement du Champ Blanc** – Le conseil municipal accepte de vendre le lot n° 14 à M. Pineau et Mme Chupin au prix de 32 249.66 €).

**Etude assainissement** – Le rapport définitif du cabinet SICAA sera présenté aux élus le 05/12/2016 à 10h30.

**Aménagement du Centre-Bourg** – Le maire donne le compte rendu de la réunion du 28/11/2016 avec l'Agence 7 lieux.

Une réunion est prévue le 20/12/2016 à 11h00 avec le SIEMML pour examiner l'emplacement de la borne de rechargement des véhicules électriques.

Une réunion publique de présentation du projet aura lieu le mercredi 18/01/2017 à 20h00 à la salle du Cormier.

**Radar pédagogique** – Le maire présente les relevés effectués dans chaque rue où l'appareil a été posé.

**PLU d'Yzernay** – le conseil municipal émet un avis favorable à la modification du PLU. Il s'agit de modifications mineures de la zone UY (retrait d'alignement, nombre de places de stationnement).

**PLU des Cerqueux** – L'enquête publique aura lieu du 19 décembre 2016 au 19 janvier 2017. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences :

- Lundi 19/12/2016 de 9h00 à 12h00
- Samedi 07/01/2017 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 19/01/2017 de 14h30 à 17h30

**RD 148** – Un courrier a été envoyé au Conseil Départemental pour l'alerter sur l'état de la route qui rend la circulation très dangereuse.

### Bâtiments Communaux

**Tribunes salle de sport** – Le conseil municipal décide que le prêt des tribunes aux communes extérieures sera accepté sous réserve d'une caution de 100 € par tribune. Un état des lieux sera fait avant le départ et au retour.

**Local des associations** - Comme il est impossible d'alimenter le local des associations en partant du compteur d'eau du cimetière. Le devis de Veolia est validé.

**Supérette** - Suite au diagnostic hygiène réalisé par la Chambre de Commerce, la commission propose de prendre en charge le déplacement des robinets et des quelques travaux pouvant être réalisés par le personnel communal. Pour les travaux ou achats plus importants, des devis seront demandés (exemple : plan de travail en inox).

**Autolaveuse** – Suite à l'essai réalisé, une autolaveuse a été achetée au prix de 2 890 € HT.

**Salle du Cormier** - Un devis va être demandé pour passer les projecteurs de la scène en basse consommation et de voir s'il est possible d'en ajouter pour améliorer l'éclairage. Un placard va être fait dans la réserve de la salle pour stocker du matériel et désencombrer le local ménage.

Le devis pour l'isolation de l'extension de la scène s'élève à 406.30 € HT. Les travaux seront réalisés par le service technique.

### **Location des salles communales**

**Tarif location** : après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas accorder de tarif préférentiel pour les banquets de classes.

**Annulations** : pour les locations annulées moins de 72 heures avant la date, le montant du ménage sera facturé.

**Etats des lieux** : à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2016, les états des lieux sont faits par Sandrine Hasni au lieu de Ludivine Berson. La fiche d'état des lieux a été modifiée. Il s'agit d'une nouvelle répartition du travail et non d'une modification de la durée du temps de travail.

Une liste du matériel pouvant être mis à disposition sera remise aux associations avec le contrat de réservation afin qu'elles puissent réserver le matériel dont elles ont besoin. Les associations devront avoir réglé la location et laissé le chèque de caution 15 jours avant chaque location.

La commission devra réfléchir à l'opportunité de faire un état des lieux avant les locations de la salle St Jacques et de la salle Espoir.

**Personnel** : Leïla Fouilleul et David Lopez ont été recrutés pour faire le ménage après les locations du week-end en remplacement de Jean-Louis Cordier.

**Accessibilité Salle Saint Jacques** – Une réunion est prévue avec le CAUE le vendredi 9 décembre 2016 à 15h00.

**Vêtements de travail** – Une étude est en cours pour l'achat ou la location de vêtements haute visibilité pour le personnel du service technique.

## **Affaires sociales**

**Bulletin municipal** – La maquette du bulletin est présentée aux membres du conseil municipal. La distribution est prévue mi-décembre. Le flash-info de la Communauté de Communes du Bocage et un flyer de l'école devront être joints au bulletin.

**Livret d'accueil** – La maquette de la page de garde du livret est validée. Dans un premier temps, le livret sera imprimé en interne.

**Vœux du maire** – La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 15/01/2017 à 12h00 à la salle du Cormier avec la même formule qu'en 2016.

**Service enfance** – Mme Christelle Chery a été recrutée pour remplacer Marie-Béatrice Germon durant son arrêt de travail. Le responsable de la commission a rencontré plusieurs familles suite à des problèmes de discipline en TAP.

Une réunion de présentation du bilan du RAM aura lieu le 06/12/2016.

# Questions diverses

**Recensement de la population** – Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Les agents recenseurs qui ont été recrutés sont : Sandrine Hasni et Rose-Marie Michaud. La rémunération est fixée à 1 466 € bruts.

## **Élections 2017** -

Présidentielle : dimanche 23 avril et 7 mai 2017

Législatives : dimanche 11 et 18 juin 2017.

## **Prochaines réunions**

Commission Affaires sociales	Jeudi 8 décembre 2016	20h30
Commission des finances	Jeudi 15 décembre 2016	20h00
Commission bâtiments et Voirie	Mercredi 28 décembre 2016	18h30
Maire/adjoints	Mardi 3 janvier 2017	20h00
Conseil Municipal :	Jeudi 5 janvier 2017	20h15